

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER
DES PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS
PUBLICS DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET
LE DISTRICT DE BAMAKO
(DU 10 AU 24 NOVEMBRE 2015)**



Novembre 2015

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I.DEROULEMENT DE LA MISSION	5
A.REGION DE KAYES	5
PROTECTION/AMENAGEMENT DES FORETS ET PARCS NATIONAUX.....	5
1.SEANCE DE TRAVAIL A LA DIRECTION DE L'OPERATION AMENAGEMENT DU PARC NATIONAL DE LA BOUCLE DU BAULE ET DES RESERVES ADJACENTES (OPNBB).....	5
2.VISITE DES REALISATIONS PHYSIQUES	7
B.REGION DE KOULIKORO	8
1.PROTECTION/AMENAGEMENT DES FORETS ET PARCS NATIONAUX.....	8
2.CONSOLIDATION DES SYSTEMES DE GESTION DES 3 FORETS CLASSEES	9
2.1.SEANCE DE TRAVAIL AVEC LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE GESTION DURABLE DES FORETS CLASSEES AUTOUR DE BAMAKO (CC-PGDF).....	9
3.ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT ET GESTION MASSIFS FORESTIERS AU MALI.....	12
3.1.SEANCE DE TRAVAIL AVEC LA DIRECTION NATIONALE DES EAUX ET FORETS (DNEF).....	12
3.2.VISITE DES REALISATIONS PHYSIQUES	13
C.DISTRICT DE BAMAKO	14
SEANCE DE TRAVAIL A LA DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	14
PROJET DE CURAGE DES CANIVEAUX ET ASSAINISSEMENT DU DISTRICT BAMAKO	14
1.SEANCE DE TRAVAIL A LA DIRECTION NATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT, DU CONTROLE DES POLLUTIONS ET NUISANCES (DNACPN).....	14
2.VISITE DES REALISATIONS PHYSIQUES	16
II.PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION	18
III.DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	19
IV.RECOMMANDATIONS	21
CONCLUSION	22
V.ANNEXES	23
ANNEXE I : TDR DE LA MISSION	24
ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES.....	30
ANNEXE III : LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL	32
ANNEXE IV : REALISATIONS DE TAM-VOYAGE AU TITRE DU PROJET DE CONSOLIDATION DES SYSTEMES DE GESTION DES 3 FORETS CLASSEES	33

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes(P/P) d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° **0084/MEF-SG du 09 novembre 2015**, une mission conjointe de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) et de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat (CPS/SEEUDE) s'est déroulée du 10 au 24 novembre 2015, dans les régions de Kayes, Koulikoro et le District de Bamako,

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Amadou A. HAIDARA, Planificateur, DNPD, Chef de la mission ;
- M. Amadou DIARRA, Planificateur, DNPD ;
- M. Issa SISSOKO, CPS/SEEUDE ;
- M^{me} DEMBELE Djénéba TANGARA, DRPSIAP Bamako ;
- M. Soumaila Ibrahim TOURE, DRPSIAP Kayes ;
- M. Ibrahim TOURE, DRPSIAP Koulikoro ;
- M. Boubacar KANTE, Chauffeur DFM-MEF.

La mission a été appuyée par les Directeurs Régionaux de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées.

Elle s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre du Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, Phase II (PAGAM/GFP II) notamment l'axe 1 dénommé « Améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget », à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les P/P d'investissements publics au Mali.

Au cours de cette mission, les projets suivants ont été suivis :

Régions de Kayes et Koulikoro

- 719. Elaboration des Plans d'Aménagement et Gestion des Massifs Forestiers au Mali ;
- 1526. Protection/Aménagement des Forêts et Parcs Nationaux ;

Régions de Koulikoro

- 30. Consolidation du Système de Gestion des 3 Forêts Classées.

District de Bamako

- 1801. Projet de Curage des Caniveaux et Assainissement du District Bamako.

L'objectif visé par la DNPD, à l'issue de cet exercice, est de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des P/P au Mali (cf. TDR en annexe 1).

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- les contraintes à la bonne marche de ces P/P visités sont identifiées ;
- les suggestions et recommandations appropriées sont formulées et mises à la disposition des autorités compétentes pour prise de décision.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnes impliquées dans l'exécution desdits projets.

Ci-joint, la liste des personnes rencontrées et des documents consultés (annexe 2).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Recommandations

V. Annexes.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui a permis non seulement d'avoir une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet) mais aussi d'établir un calendrier consensuel pour la poursuite des travaux. Une seconde phase de visite des réalisations physiques sur le terrain qui a permis de constater l'effectivité des réalisations, les difficultés rencontrées, apprécier leur niveau d'exécution et échanger au besoin avec les bénéficiaires.

Par ailleurs, dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer le travail technique.

A. REGION DE KAYES

PROTECTION/AMENAGEMENT DES FORETS ET PARCS NATIONAUX

Démarré en 2004, le projet vise à conserver la biodiversité et à assurer une exploitation durable du patrimoine faunique et floristique dans la Réserve de la Biosphère de la Boucle du Baoulé.

1. SEANCE DE TRAVAIL A LA DIRECTION DE L'OPERATION AMENAGEMENT DU PARC NATIONAL DE LA BOUCLE DU BAOULE ET DES RESERVES ADJACENTES (OPNBB)

La mission a été reçue par le Directeur de l'OPNBB, **M. Bourama NIAGATE** et ses collaborateurs. Après la présentation de la mission, le Directeur a rappelé le contexte et les objectifs du projet. Le projet couvrant une superficie de 2,5 millions d'hectares est à cheval entre les régions de Kayes et Koulikoro. Il est exclusivement financé sur le Budget National et prend fin en 2016.

La zone d'intervention de l'OPNBB est divisée en six (6) secteurs :

- le secteur du Baoulé dans le cercle de Kati ;
- le secteur de Madina dans le cercle de Kita ;
- le secteur de Nafadji dans le cercle de Kita ;
- le secteur de Dioumara dans le cercle de Diéma ;
- le secteur de Krounikoto dans le cercle de Kita ;
- le secteur de Missira dans le cercle de Kolokani.

1.1. Réalisations physiques

Du démarrage du projet à nos jours, les réalisations majeures ont porté entre autres sur :

- la construction de bâtiments (3 postes dans le secteur du Baoulé dont 1 à Nèguèla, 1 à Nanakéniéba et 1 à Guèlèko ; 2 dans le secteur de Madina dont 1 à Madina et 1 à Koutouba ; 2 dans le secteur de Krounikoto dont 1 à Krounikoto et 1 à Haréna,)
- la réalisation de sept (7) puits à grand diamètre (Krounikoto, Haréna, Soribougou, Nèguèla, Missira, Manbri, Sagabara) ;
- acquisition de véhicules, de motos, de pneus et chambres à air, de fourniture de bureaux, de mobiliers de bureaux, de matériels informatiques et d'équipements solaires (panneaux, batteries, régulateurs, convertisseurs) ;
- aménagement et entretien de 1 281 km de pistes et pare-feu ;
- Réalisation de portails

1.2. Réalisations financières

D'un coût de 1 309 millions de FCFA à la date du 31 décembre 2014 au titre du financement acquis, il a été décaissé un montant de 1 119 millions de FCFA à la date du 19 novembre 2015, soit un taux de décaissement de 85%. Le projet est exclusivement financé par le Budget d'Etat et bénéficie à ce titre d'une prévision budgétaire de 100 millions de FCFA pour l'exercice 2016 (non inclus dans le financement acquis au 31 décembre 2014).

▪ Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet									
	Coût	Durée	Financement intérieur	Cumul de 2004 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
1526	1309	2004-2016	Financement acquis	815	214	5	100	50	125	1309
			Décaissement	640	214	5	100	50	110 ¹	1119
			Taux de décaissement	79	100	100	100	100	88	85

1.3. Système de Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du projet se fait à travers les rapports mensuels et annuels fournis par les chefs de secteur et les missions de supervision effectuées par la Direction.

En outre, le Décret N°01-292/P-RM du 06 juillet 2001 prévoit un Conseil de surveillance chargé de l'approbation des programmes et budgets annuels, des rapports techniques et financiers. Cependant, il convient de signaler que ce cadre de concertation n'est pas fonctionnel. Toutefois, le suivi externe du projet est assuré par la CPS/SEEUDE dans le cadre du suivi des P/P du secteur.

1.4. Etat de passation des marchés

Au titre de l'année 2013, la passation des marchés a concerné essentiellement des contrats suivants :

- Le contrat N°0194 du 18 avril 2013, relatif aux travaux de construction d'un logement, Cuisine et Latrine à Haréna Commune rurale, d'un montant de 11,164 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0165 du 12 avril 2013, relatif aux travaux de fonçage d'un puits à grand diamètre dans la forêt classée de Basofala, d'un montant de 5,917 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0237 du 06 mai 2013, relatif aux travaux de construction de 2 portails à Minian et Missira, d'un montant de 6,692 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0402 du 27 août 2013, relatif à la fourniture de matériels d'électricité, d'un montant de 2,451 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0166 du 12 avril 2013, relatif à la fourniture de motos Yamaha YBR 125 (Japon), d'un montant de 12,390 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0346 du 12 août 2013, relatif à la fourniture de mobiliers de bureau, d'un montant de 12,161 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0439 du 29 août 2013, relatif à la fourniture d'habillements et de chaussures, d'un montant de 1,239 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0119 du 25 avril 2014, relatif à la fourniture de pneus et de chambres à air, d'un montant de 5,999 millions de F CFA.

¹Situation d'exécution des dépenses du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable de l'exercice 2015 à la date du 19 novembre 2015

2. VISITE DES REALISATIONS PHYSIQUES

La visite a porté sur les infrastructures suivantes :

Au niveau du Secteur de Krouninkoto

- le logement du chef de poste composé de 1 magasin, 1 terrasse, 2 chambres et 1 toilette ;
- le bureau du chef de secteur comprenant 1 magasin ;
- le logement du chef de secteur composé de 1 magasin, 1 terrasse, 2 chambres, 2 chambres de passage et 1 toilette;
- 1 puits à grand diamètre réalisé en 2011 ;
- 1 portail à Mambri ;
- 1 véhicule Toyota Hilux K 8669, acquis en 2009 ;
- 6 motos (1 DT 125, 3 YBR, 1 TVS, 1 Sanili) ;
- 3 panneaux solaires avec convertisseur et batterie ;
- 1 nouvel ordinateur fixe, acquis en 2015.



Images du portail de Mambri

Au niveau du Secteur de Nafadji, poste de Soribougou

- 1 puits à grand diamètre ;
- 3 panneaux solaires avec batterie, régulateur, convertisseur dont 2 acquis en 2012 et 1 en 2015 ;
- 1 véhicule Toyota Ford Pick up, acquis en 2014 ;
- 6 motos dont 4 Dragons acquis en 2012, 2 YBR en 2014 et 2015.

Au titre des difficultés signalées, on peut noter entre autres : l'insuffisance des moyens logistiques (motos, véhicules), problème d'entretien et de carburant, braconnage et assassinat d'agents forestiers.

B. REGION DE KOULIKORO

1. PROTECTION/AMENAGEMENT DES FORETS ET PARCS NATIONAUX

Au niveau de la région, la visite a concerné le secteur de Nèguèla/Cercle de Kati, les réalisations visitées ont concerné:

- Logement du chef de secteur composé de 4 chambres et 1 magasin et 1 toilette ;
- 1 puits à grand diamètre ;
- 1 portail à Nèguèla ;
- le pare-feu principal de 50 km ;
- 1 bureau équipé pour le chef de poste et 1 toilette ;
- 1 véhicule Toyota Hilux acquis en 2009
- 7 motos (1 DT 125 acquis en 2008, 2 TVS, 4 YBR)
- 1 ordinateur fixe acquis en 2015,
- 1 nouveau panneau pour ordinateur acquis en 2015.



Logement du chef secteur du Baoulé à Nèguèla

2. CONSOLIDATION DES SYSTEMES DE GESTION DES 3 FORETS CLASSEES

Suite à la mise en œuvre du projet de « Mise en valeur durable des Forêts classées des Monts Mandingues, de la Faya et du Sounsan » suivant la convention de financement n°58 255 524 OV/CML du 06/12/1994, prorogé de trois(3) ans, l'évaluation finale de juillet 2000 a recommandé une phase de consolidation.

Cette nouvelle phase, démarrée en 2004, a pour objectif de consolider le système de gestion des forêts classées de la Faya, des Monts Mandingues et du Sounsan pour le rendre durable et autonome. La zone d'intervention couvre une superficie de 135 000 hectares soit 80 000 pour la Faya, 15 000 pour les Monts Mandingues et 40 000 pour le Sounsan.

2.1. SEANCE DE TRAVAIL AVEC LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE GESTION DURABLE DES FORETS CLASSEES AUTOUR DE BAMAKO (CC-PGDF)

Avant les travaux proprement dits, le Chef de mission a tenu à situer la mission dans son contexte en rappelant qu'elle s'inscrit dans le cadre de la collecte d'informations fiables sur l'exécution physique et financière de certains Projets/Programmes retenus en fonction de leur importance par rapport aux priorités dégagées par le Gouvernement d'une part et de permettre de mieux organiser le processus de programmation/budgétisation des investissements publics d'autre part.

Après la présentation de la mission, le Chef du projet, M. Mamadou Madiyou HAIDARA a rappelé les objectifs et les résultats majeurs obtenus. Ainsi, il a indiqué que la phase de consolidation a été recommandée à l'issue de l'évaluation finale de la première phase. Le financement de la phase de consolidation par l'Agence Française de Développement (AFD) est arrivé à terme en 2008. Depuis cette date jusqu'en 2013, le projet est exclusivement financé sur le Budget National. A partir de mai 2013, un contrat de concession avec TAM VOYAGES dans le cadre du Partenariat Public-Privé a permis au projet de bénéficier d'une autre source de financement.

1. Réalisations physiques

De 2013 à nos jours, les réalisations majeures sont :

Au titre du Budget national

- Construction de 2 postes forestiers en cours aux Monts Mandingues et au Banifing-Baoulé ;
- Restauration de 03 postes forestiers dans la Faya et au Sounsan;
- Clôture et reboisement de 20 ha dans les Monts Mandingues ;
- Reboisement de 50 ha dans la Faya ;
- Ouverture et entretien de 50 ha des Monts Mandingues ;
- Réalisation de 1 puits à grand diamètre avec pompe manuelle à Mamaribougou dans la forêt classée des Monts Mandingues ;
- Délimitation de la forêt classée de la Faya ;
- Acquisition de 1 véhicule Toyota Pick up et de 3 motos.

De 2004 à 2012, les réalisations majeures ont porté entre autres sur :

- Creusement de 9 puits au niveau des postes forestiers ;
- Réhabilitation de 11 postes forestiers et des bureaux du PGDF ;
- Acquisition de motos (43) et véhicules (5) ;
- Réalisation d'environ 30 ha de reboisement par les coopératives ;
- Réalisation de feux précoces par les coopératives en 2006, 2007 et 2008 ;

- Ouverture de pare-feu aux Monts Mandingues, Sounsou et Faya de 2005 à 2008 ;
- Réalisation de 37,18 ha ;
- L'alphabétisation de 480 exploitants ;
- La mise en place de 32 coopératives d'exploitants.

Au titre de la Société de Gestion des Concessions Forestières et Fauniques de Tam-Voyages **SGCFF-TAM VOYAGES** (cf. Annexe IV)

2.1.2. Réalisations financières

D'un coût de 1 868 millions de FCFA à la date du 31 décembre 2014 au titre du financement acquis, il a été décaissé un montant de 1 530 millions de FCFA à la date du 19 novembre 2015, soit un taux de décaissement de 82%. Le projet est financé depuis 2013 en plus du Budget d'Etat par l'opérateur TAM-VOYAGES dans le cadre d'un contrat de concession à hauteur de 5 milliards sur 5 ans soit 1 milliard par an. Le projet a bénéficié d'une prévision budgétaire de 120 millions de FCFA pour l'exercice 2016 (non inclus dans le financement acquis au 31 décembre 2014).

Par ailleurs, un nouveau projet de code RNP : 2950 « Projet d'Amodiation de la Faya, du Sounsou et du Banifing Baoulé » a bénéficié d'une prévision budgétaire de 50 millions de FCFA pour l'exercice 2016 (non inclus dans le financement acquis au 31 décembre 2014).

▪ Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet									
	Coût	Durée	Financement intérieur	Cumul de 2004 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
30	1868	2004-2017	Financement acquis	449	168	4	100	37	125	883
			Décaissement	341	120	4	100	37	102 ²	704
			Taux de décaissement	76	71	100	100	100	82	80
			Financement extérieur (AFD)							
			Financement acquis	985	0	0	0	0	0	985
			Décaissement	826	0	0	0	0	0	826
			Taux de décaissement	84	0	0	0	0	0	84

2.1.3. Système de Suivi-évaluation du Projet

Le projet est supervisé par un Comité de pilotage, chargé d'approuver les Programmes d'Exécution Technique et Financière et d'apprécier son exécution. Le suivi rapproché est effectué par les postes forestiers. Le dispositif s'est avéré semi opérationnel lors de l'évaluation de 2009. Par ailleurs, le suivi externe du projet est effectué par la CPS/SEEUDE dans le cadre du suivi des P/P du secteur.

2.1.4. Etat de passation des marchés

Au titre de l'année 2013, la passation des marchés a concerné essentiellement les contrats suivants :

- Le contrat N°0129 du 4 avril 2013, relatif aux travaux de reboisement de 50 ha, d'un montant de 23,5 millions de F CFA ;

² Situation d'exécution des dépenses du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable de l'exercice 2015 à la date du 19 novembre 2015

- Le contrat N°0425 du 28 août 2013, relatif à la fourniture de pièces détachées pour niveleuse, d'un montant de 6,952 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0173 du 12 avril 2013, relatif à la fourniture de lubrifiants, d'un montant de 2,4 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0178 du 12 avril 2013, relatif à la fourniture de lubrifiants, d'un montant de 1,6 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0118 du 09 avril 2013, relatif à l'achat de fourniture de bureau, d'un montant de 1,817 millions de F CFA.

2.1. VISITE DES REALISATIONS PHYSIQUES

La visite s'est déroulée en 2 étapes :

2.1.1. Monts Mandingues

D'une superficie de 15 000 ha, les réalisations visitées ont porté sur :

- Le poste de Faraba en finition, il est composé de 3 chambres et 1 toilette ;
- Le poste de Mamaribougou réalisé en 2011, il est composé de 1 terrasse, 3 chambres, 2 bureaux et 2 toilettes ;
- 1 puits à grand diamètre équipé d'une pompe manuelle, réalisé en 2012 mais payé en 2013 ;
- 1 clôture de 20 ha et la plantation de 2 ha de noix de rôniers;
- 1 pare-feu de 41 km, réalisé en 2013.

Au regard du constat général, la pression du village de Farabana sur la Forêt se fait sentir. En terme de recommandation, il a été suggéré de matérialiser et ou clôturer la Forêt pour sa sauvegarde.



Vue des habitations dans la forêt



Puits à grand diamètre du poste de Mamaribougou

2.1.2. Forêt classée de la Faya

Elle couvre une superficie de 80 000 ha. La visite a porté sur les réalisations suivantes :

Au titre de la SGCFE-TAM VOYAGES

- plantations de 67 000 et 100 000 noix de rôniers réalisées respectivement en 2014 et 2015 ;
- plantation de manguiers avec des ouvrages antiérosifs.

Au titre de la CC-PGDF

- poste réhabilité de Koblè/N'Tarla et la clôture en cours de réalisation ;
- poste de Niéguétoumou réhabilité en 2015, 1 toilette réalisée en 2015 et 1 puits à grand diamètre équipé d'une pompe manuelle ;
- plantation de 35 ha réalisée en 2012 mais payé en 2013 ;
- panneaux de signalisation des forêts classées ;
- bornes de matérialisation de la Faya ;
- plantation 100 ha d'eucalyptus dont 50 ha en 2009 et 50 ha en 2010 ;
- des pare-feu nettoyés.

Constat : la restauration des bâtiments ne correspond pas à la qualité souhaitée, une des plantations de Niéguintoumou n'a pas donné les résultats escomptés.



Plantation de 50 ha d'eucalyptus



Poste réhabilité de Koblè/N'Tarla

3. ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT ET GESTION MASSIFS FORESTIERS AU MALI

Démarré en 2004, le projet vise à assurer la gestion durable des massifs forestiers. Il a pour objectif spécifique d'élaborer les plans d'aménagement et de gestion de 43 forêts classées dans 3 régions du Mali (Kayes, Koulikoro, Ségou).

3.1. SEANCE DE TRAVAIL AVEC LA DIRECTION NATIONALE DES EAUX ET FORETS (DNEF)

A l'entame de la séance de travail, après la présentation de la mission, la DNEF a remercié la DNPD et la CPS/SEEUDE pour l'intérêt accordé au sous-secteur de l'Environnement à travers son financement et le suivi régulier de la mise œuvre de ces P/P.

A l'issue des échanges, il est ressorti que, de 2014 à nos jours, les plans d'aménagement de Ouani dans le cercle de Macina et de Niamina dans le cercle de Koulikoro ont été réalisés.

3.1.1. Réalisations physiques

Les réalisations physiques ont porté sur :

- le plan d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Ouani située dans le cercle de Macina approuvé par l'Arrêté N°2014-1917/MEEA-SG du 17 juillet 2014 ;
- le plan d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Niamina dans le cercle de Koulikoro approuvé par l'Arrêté N°2014-1917/MEEA-SG du 17 juillet 2014 ;
- 2 postes forestiers dans la forêt classée de Tienfala ;

- Clôture et plantation de 10 ha dans la forêt classée de Tienfala.

3.1.2. Réalisations financières

D'un coût de 563 millions de FCFA à la date du 31 décembre 2014 au titre du financement acquis, il a été décaissé un montant de 433 millions de FCFA à la date du 19 novembre 2015, soit un taux de décaissement de 77%. Le projet est exclusivement financé par le Budget d'Etat et bénéficie à ce titre d'une prévision budgétaire de 150 millions de FCFA pour l'exercice 2016 (non inclus dans le financement acquis au 31 décembre 2014).

▪ Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet									
	Coût	Durée	Financement intérieur	Cumul de 2002 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
719	563	2002-2016	Financement acquis	330	53	0	70	10	100	563
			Décaissement	288	53	0	70	10	12 ³	433
			Taux de décaissement	87	100	0	100	100	12	77

3.1.3. Système de Suivi-évaluation

Le projet ne dispose pas de système interne de suivi-évaluation mais des missions de Suivi-évaluation sont effectuées par la CPS/SEEUDE dans le cadre du suivi des P/P du secteur.

3.1.4. Etat de passation des marchés

Au titre de l'année 2013, la passation des marchés a concerné essentiellement les contrats suivants :

- Le contrat N°0279 du 1^{er} juillet 2013, relatif à l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion de la forêt de Ouani d'un montant de 14,209 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0275 du 1^{er} juillet 2013, relatif à l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion de la forêt de Niamina d'un montant de 14,2 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0508 du 08 octobre 2013, relatif à la fourniture de matériels informatiques, d'un montant de 9,986 millions de F CFA ;
- Le contrat N°0545 du 08 novembre 2013, relatif à la fourniture de matériels informatiques, d'un montant de 6,499 millions de F CFA.

3.2. VISITE DES REALISATIONS PHYSIQUES

La visite a porté sur les réalisations suivantes :

- 2 postes dans la forêt classée de Tienfala, composés chacun de 1 bureau, 2 chambres, 1 magasin et 2 toilettes.

Constats : les 2 bâtiments ne sont pas occupés, ont commencé à se dégrader et ont été vandalisés. Il faut également souligner l'absence de points d'eau.

³Situation d'exécution des dépenses du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable de l'exercice 2015 à la date du 19 novembre 2015



Poste de Tienfala

C. DISTRICT DE BAMAKO

SEANCE DE TRAVAIL A LA DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'équipe de la mission a été accueillie par le Directeur, M. Chienkoro DOUMBIA. Après la présentation de l'équipe et de l'objet de la mission, une séance de travail avec le Directeur Adjoint a permis de recueillir la documentation sur la situation d'exécution physique et financière des projets suivis. Elle a également permis de recenser les difficultés rencontrées dans l'exécution desdits projets.

PROJET DE CURAGE DES CANIVEAUX ET ASSAINISSEMENT DU DISTRICT BAMAKO

Démarré en 2002, le projet vise à faciliter le drainage des eaux pluviales afin d'améliorer le cadre de vie des populations.

Il s'agit spécifiquement de curer une quarantaine de collecteurs d'une longueur d'environ 300 km sur les 2 rives du district de Bamako.

1. SEANCE DE TRAVAIL A LA DIRECTION NATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT, DU CONTROLE DES POLLUTIONS ET NUISANCES (DNACPN)

Après l'introduction auprès du Directeur National, M. Mahamadou KAYA pour la présentation de la mission et les mots de bienvenue, la séance de travail proprement dite s'est déroulée avec M. Souleymane GUINDO, chef de section Etude plans. Le curage courant de ces collecteurs permet un bon écoulement des eaux de ruissellement en réduisant les risques d'inondation pendant l'hivernage. L'opération de curage comprend : les travaux de réhabilitation de collecteurs, le curage, l'enlèvement et l'évacuation des déblais.

Aussi, les échanges ont permis à la mission de s'enquérir de l'état d'exécution du projet et d'organiser la visite des collecteurs retenus.

1.1. Réalisations physiques

De 2002 à nos jours, les réalisations majeures sont :

- Le curage de 41 collecteurs mesurant 95 948 ml ;
- l'évacuation de 211 160,27 m³ de déblai.

1.2. Réalisations financières

▪ Récapitulatif de la situation d'exécution financière du Projet

Montant en millions de francs CFA

N°RNP	Situation financière du Projet									
	Coût	Durée	Financement intérieur	Cumul de 2004 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
1801	3012	2002-2016	Financement acquis	1800	200	34	450	279	249	3012
			Décaissement	1780	200	34	436	279	127 ⁴	2856
			Taux de décaissement	99	100	100	97	100	51	95

1.3. Système de Suivi-évaluation du Projet

Le suivi rapproché est assuré par les Services de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et Nuisances (SACPN) sous la supervision de la Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et Nuisances du District de Bamako (DRAPCN).

Le suivi externe du projet est assuré par la CPS/SEEUDE dans le cadre du suivi des P/P du secteur.

1.4. Etat de passation des marchés

Au titre de 2015, la passation des marchés a concerné essentiellement des contrats suivants :

- le Marché N° 0348 DGMP/DSP 2015, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune I du district de Bamako (lot I), d'un montant de 48, 518 millions F CFA ;
- le Marché N° 0421 DGMP/DSP 2015, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune III du district de Bamako (lot III), d'un montant de 34, 281 millions F CFA ;
- le Marché N° 0419 DGMP/DSP 2015, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune VI du district de Bamako (lot VI), d'un montant de 39, 967 millions F CFA ;
- le Marché N° 0418 DGMP/DSP 2015, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune II du district de Bamako (lot II), d'un montant de 44,769 millions F CFA ;
- le Contrat N° 0374, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune IV du district de Bamako (lot IV), d'un montant de 22,381 millions F CFA ;
- le Contrat N° 0372, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune V du district de Bamako (lot V), d'un montant de 13,397 millions F CFA.

⁴ Situation d'exécution des dépenses du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable de l'exercice 2015 à la date du 19 novembre 2015

Au titre de 2014, la passation des marchés a concerné essentiellement des contrats suivants :

- le Marché N° 0346 DRMP 2014, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune IV du district de Bamako(lot IV), d'un montant de 75, 147 millions F CFA ;
- le Marché N° 0211 DRMP 2014, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune I du district de Bamako(lot I), d'un montant de 74, 082 millions F CFA ;
- le Marché N° 0132 DRMP 2014, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune II du district de Bamako(lot II), d'un montant de 61, 557 millions F CFA ;
- le Marché N° 0133 DRMP 2014, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune III du district de Bamako (lot III), d'un montant de 29,030 millions F CFA ;
- le Contrat N° 0271, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune VI du district de Bamako (lot VI), d'un montant de 21,073 millions F CFA ;
- le Contrat N° 0284, relatif aux travaux de curage, d'enlèvement et d'évacuation des déblais des collecteurs en Commune V du district de Bamako (lot V), d'un montant de 17,460 millions F CFA.

2. VISITE DES REALISATIONS PHYSIQUES

La visite a porté sur 2 collecteurs par commune au niveau des 6 communes du district de Bamako. Au niveau de chaque commune, les échanges ont permis à l'équipe de la mission de disposer des caractéristiques des collecteurs.

2.1. Commune I

La commune compte 7 collecteurs qui sont curés chaque année. Les collecteurs retenus pour la visite sont : le Banconi et le Sikoro.

- Le Banconi, d'une longueur de 7 000 mètres linéaires pour une largeur de 5,80 mètres et une profondeur de 1,25 mètre, prend sa source aux flancs de la colline pour se jeter au fleuve ;
- Le Sikoro, d'une longueur de 1 011 mètres linéaires pour une largeur de 2,80 mètres et une profondeur de 1,5 mètre, prend sa source aux flancs de la colline pour déboucher sur le Banconi.

2.2. Commune II

La commune compte 5 collecteurs qui sont curés chaque année. Les collecteurs retenus pour la visite sont : le Balasako et le Bagadadji.

- Le Balasako, d'une longueur de 4 500 mètres linéaires pour une largeur de 6 mètres et une profondeur de 2 mètres, prend sa source au Parc Zoologique pour se jeter au fleuve.
- Le Bagadadji, d'une longueur de 1 700 mètres linéaires pour une largeur de 3 mètres et une profondeur de 1,5 mètre, prend sa source à Bagadadji jusqu'à l'exécutoire de N'Golonina. Il n'a pas été curé en 2015.

Constats :

En ce qui concerne le Balasako, trois facteurs rendent impossible son curage : les fils électriques traversant le collecteur, l'affaissement du pont reliant Quinzambougou à Sans-fil et l'existence d'un autre pont construit sur le collecteur par un particulier.

S'agissant du Bagadadji, les kiosques installés sur la partie dallée traversant la route bitumée entravent le bon curage de la quasi-totalité du collecteur. Ceci a pour conséquence, l'inondation de la zone pendant la période hivernale.



Le Balasako



Le Bagadadji

2.3. Commune III

La commune compte 7 collecteurs qui sont curés chaque année. Les collecteurs retenus pour la visite sont : le Sogonafing et le Badialan I.

- Le Sogonafing est long de 2 500 mètres linéaires pour une largeur de 6 mètres et une profondeur de 1,5 mètre.
- Le Badialan I a une longueur de 1 400 mètres linéaires pour une largeur de 5 mètres et une profondeur de 1,2 mètre.

Constats:

Par rapport au Sogonafing, 500 mètres seulement sont curables en raison de la présence des kiosques sur le reste du réseau.

Concernant le Badialan I, depuis sa réhabilitation chaque année il y a des inondations. Ceci est dû au rétrécissement du collecteur selon les opinions des populations.

2.4. Commune IV

Sur un total de 10 collecteurs qui sont curés chaque année, ceux retenus pour la visite sont : le Mohamed VI et l'ASECNA.

- Le Mohamed 6, d'une longueur de 4 275 mètres linéaires dont 300 m à curer chaque année, pour une largeur de 2,6 mètres et une profondeur de 1,1 mètre
- L'ASECNA, d'une longueur de 3600 mètres linéaires pour une largeur de 3,23 mètres et une profondeur de 1,5 mètre.

Constats :

S'agissant de Mohamed 6, le curage en 2015 n'a concerné que 3 000 mètres linéaires. Au niveau du croisement de l'Hôtel Radisson, le réseau reliant le collecteur au Woyowayanko est totalement obstrué. Ce qui entraîne une inondation de la zone pendant l'hivernage.

2.5. Commune V

La commune compte 8 collecteurs qui sont curés sont chaque année et 2 collecteurs naturels qui ne sont pas curés. Les collecteurs retenus pour la visite sont : le collecteur de la Mairie et le collecteur de Daoubougou I.

- Le collecteur de la Mairie, d'une longueur de 2 400 mètres linéaires pour une largeur de 1,75 mètre et une profondeur de 1 mètre, prend sa source à la mairie pour se jeter au fleuve.
- Le collecteur de Daoubougou I, d'une longueur de 1 000 mètres linéaires pour une largeur de 2mètre et une profondeur de 1,75 mètre, prend sa source à Daoubougou Marché de la mairie pour se jeter dans le collecteur naturel de Faso Kanu.

2.6. Commune VI

La commune compte 7 collecteurs qui sont curés sont chaque année. Les collecteurs retenus pour la visite sont : le collecteur de l'Avenue de l'OUA et le collecteur de Konibabla-Dianéguéla.

- Le collecteur de l'Avenue de l'OUA long de 1 190 mètres linéaires pour une largeur de 3 mètres et une profondeur de 1,5 mètre, prend sa source au niveau de la Direction générale des Douanes à Faladié pour déboucher sur le collecteur de Sogoniko.
- Le collecteur naturel de Konibabla-Dianéguéla long de 3 600 mètres linéaires pour une largeur de 4 mètres et une profondeur de 1,5 mètre, prend sa source au niveau de Rosey-Abantara à Sokorodji pour se jeter au fleuve.

Constat :

L'existence de dépôts anarchiques aux abords des deux collecteurs.

Constat général :

En dépit de l'exécution du programme annuel de curage, il faut signaler l'existence de déblais dans le lit des collecteurs visités.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- la difficulté d'accès aux informations au sein de la coordination de certains projets (problème d'archivage...);
- l'amélioration de la visibilité des missions et attributions de la DNPD et de la CPS/SEEUDE;
- l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains P/P visités ;
- la non satisfaction des réalisations physiques de certains projets conformément aux réalisations financières.

III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROTECTION/AMENAGEMENT DES FORETS ET PARCS NATIONAUX					
1	Dégradation des Réserves de Faune et des Forêts classées adjacentes	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif insuffisant par rapport à la superficie de la RBBB ; - Insuffisance de moyens d'intervention (armement) ; - Insuffisance de moyens de déplacement; - Méconnaissance des limites de la RBBB. 	<ul style="list-style-type: none"> - étoffer le personnel ; - équiper les agents en armements performants ; - former davantage des aménagistes de faune ; - procéder à la matérialisation des limites physiques de la RBBB par des panneaux de sensibilisation 	DNEF OPNBB	Permanent
2	Occupation illicite des Réserves de Faune et Forêts classées par les riverains et des étrangers	<ul style="list-style-type: none"> - non adhésion des populations aux objectifs de la RBBB ; - manque de volonté politique des autorités pour la sauvegarde du secteur faune et aires de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC sur les politiques de protection et de gestion 	MEADD DNEF OPNBB	Permanent
3	Transhumance dans les Réserves de Faune et Forêts Classées	<ul style="list-style-type: none"> - Crise pluviométrique ; - Crise de pâturage dans les zones d'origine ; - Effectif pléthorique du bétail domestique ; - Dépassement de la capacité de charge ; - Non-respect du calendrier pastoral. 	<ul style="list-style-type: none"> - IKEC des acteurs ; - Stricte application des mesures législatives nationales et internationales ; 	DNEF OPNBB	Permanent
4	Feux de brousse	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien des champs ; - Défrichage ; - Braconnage ; - Abandon des foyers de feux par les transhumants ; - Exploitation frauduleuse des forêts pour la collecte du bois et du charbon ; - Récolte de miel ; - Mauvaise volonté des citoyens (Pyromanes). 	<ul style="list-style-type: none"> - IEC des acteurs - Constituer des comités et association de lutte anti-feux ; - Stricte application des mesures législatives nationales et internationales 	DNEF OPNBB	Permanent

5	Au plan mobilisation du budget (BSI)	Le collectif et la rétention budgétaire	Faciliter l'acquisition des fonds sur le BSI	DFM (MEADD) OPNBB	Action de court-moyen et long terme.41
CONSOLIDATION DES SYSTEMES DE GESTION DES 3 FORETS CLASSEES					
1	Difficulté de mobilisation du BSI	Incertitude de es disponibilités financières de l'Etat	Respecter les engagements	MEADD	Permanent
2	Non-respect des contrats et cahier de charges	Difficulté de mobilisation d'un budget conséquent pour honorer les engagements de l'Etat	Doter le projet d'un budget pour honorer les engagements de l'Etat	DNPDP/ DNEF	1 ^{er} trimestre 2016
3	Lenteur dans l'élaboration des plans d'aménagement	Absence d'un programme consensuel entre TAM et la DNEF	Renforcer la concertation entre TAM et DNEF	TAM et DNEF	Janvier 2016
4	Exploitation frauduleuse dans les réserves de faune du Sounsou et du Banifing-Baoulé	Insuffisance de couverture de ces réserves par les activités du programme	Etendre les interventions du programme sur ces réserves et signer des protocoles d'accord avec les DREF	TAM et DNEF	Janvier 2016
5	Divagation des animaux dans les réserves de faune du Sounsou et du Banifing-Baoulé	Incivisme des éleveurs dans les réserves de faune du Sounsou et du Banifing-Baoulé	Appliquer rigoureusement les réglementations forestière et faunique	TAM et DNEF	Immédiatement
PROJET DE CURAGE DES CANIVEAUX ET ASSAINISSEMENT DU DISTRICT BAMAKO					
1	Mauvais curage des collecteurs et ramassage des déblais	Non-respect des cahiers de charges par les entreprises	Renforcer le suivi Inviter les entreprises à respecter les cahiers de charges	DNACPN/DFM-MEADD	2016
2	Occupation anarchique des servitudes des collecteurs	Non application des textes Incivisme des populations	Application rigoureuse de la réglementation Sensibiliser les occupants	DNACPN/Mairie du district	Permanent
3	Evacuation des déblais	Manque de site	Rendre opérationnel la décharge de Noumoubougou	DNACPN	2016
ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT ET GESTION MASSIFS FORESTIERS AU MALI					
1	Difficulté d'accès aux informations sur le projet	Manque d'archivage	Mettre en place une base de données	DNEF	2016

IV. RECOMMANDATIONS

A l'issue de la présente mission, les recommandations formulées sont les suivantes :

A l'endroit de l'Etat

- Mettre en place à travers les services techniques appropriés et les collectivités décentralisées, un mécanisme pour assurer la viabilité/pérennité des infrastructures réalisées après la clôture des Projets ;

A l'endroit de la DNEF

- Impliquer d'avantage les structures régionales dans la conception, l'exécution et la gestion de P/P ;
- Renforcer le suivi des travaux de réalisation et de réhabilitation.

A l'endroit de la DNACPN

- Renforcer le suivi du curage des collecteurs.

A l'endroit de la DNPD

- Consulter les gestionnaires des P/P au cours de la préparation des missions de suivi-évaluation ;
- régulariser les missions de suivi physique et financier eu égard à l'insuffisance d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités des P/P.

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre du Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, Phase II (PAGAM/GFP II), notamment l'axe 1 dénommé « Améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget », à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali.

Elle avait comme objectif de recueillir et de publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali en vue d'améliorer la qualité de programmation et budgétisation des investissements publics.

Elle a été mise en œuvre à travers les entretiens auprès des Unités de Gestion des Projets (UGP), les services techniques, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Disposant de ces éléments, nous pouvons dire que cette mission de Suivi-évaluation a été d'une importance notoire dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des investissements publics au Mali.

Ainsi, elle a permis de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

En outre, les échanges avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis de faire des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées et de formuler des recommandations.

V. ANNEXES

Annexe 1 : TDR de la mission

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Liste des documents de travail

Annexe 4 : Réalisations de TAM-VOYAGE au titre du projet de consolidation du système de gestion des 3 forêts classées

ANNEXE I : TDR DE LA MISSION

MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

République du Mali

Un Peuple-Un But-Une Foi

=====

DIRECTION NATIONALE DE LA

PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

**TERMES DE REFERENCE DES MISSIONS DE SUIVI –
EVALUATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI
DANS LE CADRE DU PAGAM/GFP II, ANNEE 2015.**

Extrant: 2.2.2. Un dispositif de suivi-évaluation du budget-programme intégrant les Projets et Programmes est mis en place

Activité: 2.2.2.8 Organiser des missions périodiques de suivi physique et financier des Projets et Programmes.

Mars 2015

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Les conclusions du séminaire sur le Renouveau de la Planification tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement.

A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

La fonction suivi-évaluation des P/P d'investissements publics est une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution et surtout leur impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

En somme, elle permet de réguler l'exécution des P/P par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration des plans et programmes de développement et du suivi de leur exécution, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) collecte des informations auprès des Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et / ou des Directions des Finances et du Matériel (DFM) des différents départements ministériels, ainsi qu'auprès d'autres organismes publics et certains partenaires au développement.

C'est pour améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les projets et programmes d'investissements au Mali, que la DNPD s'est inscrite dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II).

Le Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques dans ses phases I et II a pour objectif d'améliorer la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière dans le cycle de préparation et de mise en œuvre des P/P.

L'objectif visé par la DNPD à l'issue du processus est de recueillir et de publier des informations fiables, transparentes et à jour sur l'exécution physique et financière des P/P au Mali. Cela aura le double avantage de mettre en confiance les Partenaires Techniques et Financiers quant à la gestion des ressources qu'ils injectent dans les P/P et de les motiver à en financer davantage. Le déficit d'informations fiables sur les P/P constitue une véritable préoccupation pour les PTF ainsi que les autorités maliennes et occulte toute visibilité et lisibilité dans l'orientation et la régulation de la politique d'investissement de l'Etat.

I - 2 - Justification

Depuis l'adoption en 1988 du mécanisme de programmation triennale glissante des investissements au Mali, la DNPD a régulièrement élaboré le Programme Triennal d'Investissements (PTI) dont la première tranche annuelle est le Budget Spécial d'Investissements (BSI).

Le BSI fait l'objet d'un suivi trimestriel et d'un bilan annuel élaboré par la DNPD en collaboration avec les CPS et les DFM des différents départements ministériels ainsi que la Direction Nationale du Contrôle Financier et la Direction Générale du Budget.

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions N° **1/MP-MFC** du 1^{er} Avril 1989 et N° **2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été

instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le programme d'investissements publics est financé à près de 80% par des ressources extérieures.

A cet effet, l'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des P/P au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude commanditée par le FMI : « **L'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière** » et réalisée par le **Bureau d'Etudes « BABA TOURE Ingénieur Conseil-Plus (BT) » en mars 2012**, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des P/P :

- ◆ Le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires.
- ◆ Le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé.
- ◆ **Les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback.**
- ◆ Le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide de l'Assemblée Régionale avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé.
- ◆ **L'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer l'Assemblée Régionale dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.**

La durée d'exécution des P/P pose également un problème : alors que la durée moyenne pour exécuter un projet ou programme est de 5 ans dans les conventions, il faut une durée moyenne de 7 ans pour que l'exécution soit effective.

Aussi, le suivi des réalisations financières trimestrielles et le bilan annuel établis sur la base des seuls renseignements recueillis par les CPS et DFM auprès des gestionnaires de projets ont révélé bien des insuffisances dont, **le manque de fiabilité et d'exhaustivité des données recueillies ainsi que la lenteur dans la circulation de l'information entre les structures concernées.**

C'est pourquoi, il devient indispensable pour la DNPD d'améliorer ses outils et méthodes de travail, de compléter le suivi financier trimestriel par un contrôle physique régulier des investissements réalisés à travers le pays dans le cadre du PTI / BSI, ainsi que par des rencontres de concertation avec les principaux acteurs concernés aux niveaux national et régional.

II – OBJECTIFS

Dans le souci de parvenir à une meilleure programmation et un suivi adéquat des projets d'investissements publics, la Direction Nationale de la Planification du Développement organisera au cours du 1^{er} semestre de l'année 2015 des missions de suivi - évaluation de quelques projets et programmes inscrits au PTI 2014-2016 et au BSI 2014.

L'objectif des missions de suivi physique sur le terrain est de faire le point de la situation d'exécution des projets / programmes à visiter et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers les différentes missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise à instaurer des contacts réguliers avec les structures de tutelle et les gestionnaires des projets dans le but de faciliter la circulation des informations afin de parvenir aux résultats suivants :

- l'état d'exécution des projets / programmes visités par les structures centrales et sectorielles de planification aux niveaux national et régional est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

En conséquence, les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :

I - Déroulement de la mission ;

II - Principaux enseignements tirés de la mission ;

III - Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;

IV – Annexes.

IV – METHODOLOGIE

La méthodologie de travail consiste à organiser des séances de travail entre les équipes en mission et les gestionnaires de projets afin de recueillir toutes les informations relatives à leur situation d'exécution physique et financière en mettant particulièrement l'accent sur les aspects suivants :

- l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12 2014 ;
- les prévisions, les réalisations physiques et financières du 1^{er} semestre 2015 au moment du passage de la mission ;
- le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
- le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
- la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
- les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- le dernier Rapport d'Evaluation du projet / programme, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
- les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2013, 2014 et 2015 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
- le tableau de bord ou le chronogramme des activités et des décaissements du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours.

En plus, les équipes pourront s'entretenir, selon les cas, avec les bénéficiaires directs du projet / programme afin de vérifier, d'une part, l'effectivité des biens et services acquis, leur répartition spatiale (ou entre structures destinataires) et recueillir leurs opinions sur son impact réel.

Toutefois, il convient de préciser que les missions de suivi / évaluation des projets et programmes sont à distinguer des missions de contrôle / vérification de la gestion qui sont du ressort d'autres structures de l'Etat. En effet, les missions de suivi / évaluation sont destinées à faciliter le dialogue et la circulation de l'information entre les structures de planification et les gestionnaires des projets et programmes afin de lever les entraves à leur bonne exécution et améliorer ainsi leur impact sur les bénéficiaires.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement...).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, et de l'insuffisance d'informations nécessaires pour l'établissement de leur bilan physique et financier ainsi que leur localisation d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

La mission comprend deux équipes réparties comme suit :

- Première équipe : elle couvrira les régions de Koulikoro, Kayes et le district de Bamako,
- Deuxième équipe : elle couvrira les régions de Ségou, Sikasso et Mopti,

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne sont pas concernés par la présente mission.

Chaque équipe sera composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement et d'autres structures des Finances.
- **au niveau régional**, des représentants du Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes doivent être dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- Moyens financiers : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL/PAGAM GFP II, exercice 2015,
- Durée : la durée totale de la mission est de 15 jours de mission par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées ci-dessus.

VIII – RESTITUTION DES RESULTATS DE LA MISSION DE SUIVI

La restitution des résultats de la mission de suivi-évaluation se fera comme suit :

1. Après les séances techniques de travail et les visites de terrain, les équipes de mission présenteront et partageront leurs conclusions et recommandations avec les unités de gestion des P/P avant de quitter les lieux,
2. Une séance d'information et de partage des conclusions et des recommandations sera organisée entre la DNPD et les CPS concernées ;
3. Le rapport final issu du processus sera adressé aux Directeurs des Cellules de Planification et de Statistique et aux chefs des unités de gestion des P/P visités pour les dispositions utiles à prendre.

ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

**MISSION DE SUIVI-EVALUATION DE LA DNPD DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET LE DISTRICT DE BAMAKO
DU 10 AU 24 NOVEMBRE 2015**

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
REGION DE KAYES					
1	Bourama NIAGATE	OPNBB	Directeur	76 46 14 98	niagate@yahoo.fr
2	Mamadou SOUMARE	ONPBB	Comptable	69 60 64 98	Mamadousoumare22@yahoo.fr
3	Yaya DIALLO	Gouvernorat	CAAJ	66 05 11 66	
4	Sidy KONE	DREF-Kayes	Chef Division Amgt	76 02 50 43	Sidy09@yahoo.fr
5	Moussa Fodé SISSOKO	DREF-Kayes	Directeur	66 98 04 12	fodesi@yahoo.fr
6	Makan COULIBALY	DREF-Kayes	Chargé Amgt	63 73 56 92	
7	Soumaila Ibrahima	DRPSIAP-Kayes	Directeur Régional	76 10 99 74	Soumailatoure59@yahoo.fr
8	BisulbabaTabouré Ould Kagnassi	OPNBB Secteur Krounikoto	Chef Secteur	79 07 14 21	bisulbaba@yahoo.fr
9	Modibo SAMAKE	OPNBB	Chef de Poste	75 37 94 49	
10	Ali CAMARA	OPNBB	Agent thénique	71 87 06 29	
11	Bassidiki BAGAYOGO	OPNBB	Agent thénique	76 86 55 72	
12	Abdoul Aziz dicko	OPNBB	Agent	79 36 98 68	abdazizdicko@yahoo.fr
13	Lassina SINGARE	OPNBB	Chef de secteur du Baoulé	79 45 45 61	singarelassina@gmail.com
REGION DE KOULIKORO					
1	Soumana FOFANA	DNEF	Chef DEP SE	66 80 55 69	soumanafofana@yahoo.fr
2	Ali POUDIOUGO	DNEF	Chargé DAEF	66 92 30 59	Alidouna72@yahoo.fr
3	Zoumana TIMBO	DNEF	DNA	66 72 61 00	timbosat@yahoo.fr
4	Moussa SANOGO	Cant. Koulikoro	Chef de poste de Tienfala	76 04 49 53	
5	Bocar DIA	Poste Tienfala	-	76 17 98 38	
DISTRICT DE BAMAKO					
1	Mamadou M HAIDARA	UGF	Chef d'unité	76 44 13 71	medy_ha@yahoo.fr
2	Tidiane SANGARE	SGCFF_TAM	DG	65 87 80 70	tisangare@hotmail.com
3	Bamarou KANE	Eaux et Forêts	Chef de poste Ferentoumou	66 27 95 85	
4	Modibo SOUNTOURA	Eaux et Forêts	Chef de poste Kassela	66 87 94 78	

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
5	Dr Chienkoro DOUMBYA	DFM	Directeur	66 76 37 92	dchienkoro@yahoo.fr
6	Dramane COULIBALY	DFM	Directeur Adjoint	76 43 64 18	coulydra@yahoo.fr
7	Souleymane GUINDO	DNACPN	Chef Section Etude plans	76 21 25 49	sguindofr@yahoo.fr
8	Oualam Ako TRAORE	SACPN Commune V	Chef de Service	76 38 40 52	Wavasse635@gmail.com
9	Cheick Mohamed DEMBELE	DNACPN	Chargé / DEPS	76 30 68 16	ch_mohamed1@yahoo.fr
10	Bassy COULIBALY	DRACPN D. Bamako	Chef Assainiss.	76 21 58 14	dracpnbamako@yahoo.fr
11	Moriba SANGARE	Chef SACPN Commune VI	Chef SACPN	77 78 10 19	moriba9@yahoo.fr
12	Sanoussi COULIBALY	Chef SACPN Commune I	Chef SACPN Commune I	66 84 81 04	-
13	Lamine SANGARE	Chef SACPN Commune II	Chef	66 93 82 28	slamine37@yahoo.fr
14	Allaye D. TAMBOURA	SACPN Commune II	Agent assain.	66 56 81 51	
15	Bouyagui TIMBO	Chef SACPN Commune III	Chef SACPN	66 90 38 33	Buytimbo@yahoo.fr
16	Souleymane BENGALY	SACPN Commune III	Agent assain.	66 98 32 08	
17	Daouda TRAORE	SACPN Commune IV	Agent assain.	66 45 19 19	
18	Youma TRAORE	SACPN Commune IV	Agent assain.	64 51 26 10	
19	Kégouaï DOUMBIA	SACPN Commune IV	Agent assain.	63 90 20 47	
20	Djénéba BAGAYOKO	SACPN Commune IV	Agent assain. Chef intérimaire	66 51 93 90	bagayokojanette@yahoo.fr

ANNEXE III : LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

PROTECTION/AMENAGEMENT DES FORETS ET PARCS NATIONAUX

- Loi N°01-063 du 04 juillet 2001 portant classement du Parc National de la Boucle du Baoulé et de ses Réserves Adjacentes en Réserve de la Biosphère ;
- Ordonnance N°91-061/PCTSP portant création de l'Opération Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé et des Réserves Adjacentes ;
- Décret N°01-292/P-RM du 06 juillet 2001 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Opération Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé et des Réserves Adjacentes ;
- Décret N°01-297/P-RM du 06 juillet 2001 déterminant le cadre organique de l'Opération Aménagement du Parc National de la Boucle du Baoulé et des Réserves Adjacentes
- Fiche de suivi-évaluation des projets/programmes, novembre 2015 ;
- Situation d'exécution des dépenses du projet de 2012, 2013,2014 et 2015 ;
- Situation des contrats passés en 2013 ;
- Chronogramme des activités de 2016.

CONSOLIDATION DES SYSTEMES DE GESTION DES 3 FORETS CLASSEES BAMAKO

- Etat d'avancement du projet de consolidation du système de gestion des 3 forêts classées autour de Bamako et de la mise en valeur de la zone de biodiversité des monts Mandingues ;
- Contrat de concession du droit d'organisation du tourisme de vision et de l'écotourisme dans le Forêt classée de la Faya (Cercle de Kati) dans la région de <Koulikoro, mai 2013 ;
- Contrat d'amodiation de la réserve totale de faune du Sounsan (Cercle de Dioila) dans la région de Koulikoro et de la réserve partielle de faune du Banifing-Baoulé (Cercle de Bougouni) dans la région de Sikasso, mai 2013 ;
- Cahier de charges d'amodiation de la réserve totale de faune du Sounsan (Cercle de Dioila) dans la région de Koulikoro et de la réserve partielle de faune du Banifing-Baoulé (Cercle de Bougouni) dans la région de Sikasso, mai 2013 ;
- Fiche de suivi-évaluation des projets/programmes, novembre 2015 ;
- Situation d'exécution des dépenses du projet de 2012, 2013,2014 et 2015 ;
- Situation des contrats passés en 2013 ;
- Dépliant de la Société de Gestion des Concessions Forestières et Fauniques(SGCFF) de TAM-VOYAGES.

ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT ET GESTION MASSIFS FORESTIERS AU MALI

- Arrêté N°2014-1917/MEEA-SG du 17 juillet 2014 portant approbation du plan d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Ouani située dans le cercle de Macina;
- Arrêté N°2014-1917/MEEA-SG du 17 juillet 2014 portant approbation du plan d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Niamina dans le cercle de Koulikoro;
- Situation d'exécution des dépenses du projet de 2012, 2013,2014 et 2015 ;
- Situation des contrats passés en 2013.

PROJET DE CURAGE DES CANIVEAUX ET ASSAINISSEMENT DU DISTRICT BAMAKO

- Situation d'exécution des dépenses du projet de 2012, 2013, 2014 et 2015 ;
- Situation des contrats et marchés passés en 2014 ;
- Procès –verbaux de réception des travaux de curage de 2014 ;
- Fiche de suivi-évaluation des projets/programmes, novembre 2015 ;
- Situation des marchés et contrats de 2015.

ANNEXE IV : REALISATIONS DE TAM-VOYAGE AU TITRE DU PROJET DECONSOLIDATION DES SYSTEMES DE GESTION DES 3 FORETS CLASSEES BAMAKO

Activités	Période		
	2013	2014	2015
Organiser deux missions de police forestière et de lutte anti-braconnage dans la forêt classée de la Faya et les réserves de faune du Sounsan et du Banifing-Baoulé.	5 500 000	-	-
Réaliser des survols aériens sur le complexe Faya-Sounsan-Banifing-Baoulé (10 survols)	5 000 000	22 000 000	38 000 000
Organiser des missions de police forestière par la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Koulikoro dans la Forêt de la Faya.	300 000	-	1 750 000
Entretien avion	2 500 000	4 350 000	3 500 000
Organiser des missions de police forestière par les agents de la réserve de faune du Sounsan	300 000	-	-
Organiser des missions de police forestière par les agents de la forêt classée de la Faya	300 000	500 000	1 200 000
Organiser des missions de police forestière par les agents de TAM	4 000 000	7 290 000	6 560 000
Recrutement des surveillants	-	1 650 000	-
Recrutement superviseurs	-	200 000	-
Formation des surveillants	-	420 000	215 000
Informier et sensibiliser les agents des Cantonnements des Eaux et Forêts de Kati et Dioila sur les clauses du contrat.	90 000	480 000	
Organiser des séances d'information et de sensibilisation des populations riveraines de la forêt classée de la Faya.	1 200 000	3 540 000	2 650 000
Organiser des séances d'information et de sensibilisation des populations de la commune de Tènindougou riveraines de la réserve de la réserve totale de faune du Sounsan	100 000	-	-
Informier et sensibiliser le bureau de la fédération nationale des chasseurs du Mali sur les clauses des contrats.	-	125 000	-
Informier et sensibiliser les organisations d'éleveurs riveraines de la Faya.	-	100 000	75 000

Activités	Période	Activités	Période
	2013		2013
Informier et sensibiliser les acteurs privés du secteur tourisme sur les opportunités de collaboration au tour des forêts et réserves fauniques	4 500 000	-	-
Dépliant,	625 000	-	-
Diffuser le documentaire sur le partenariat Public Privé	2 100 000	-	-
Clôturer les 10 ha à reboiser dans la forêt classée de la Faya pour la campagne 2013.	4 350 000	-	-
Reboiser dans la forêt classée de la Faya	257 000 000	819 509 250	756 256 500
Travaux de DRS et CES			
Semi direct	-	-	5 000 000
l'identification et à la délimitation des sites dégradés au moyen de GPS	-	-	5 000 000
La description de l'état actuel du site permettant d'évaluer au fur à mesure l'impact des travaux menés par la société ;	-	-	1 000 000
Récupérer les sols dégradés au niveau du bassin versant des cours d'eau à travers les techniques de défense et restauration des sols et de conservation des eaux de surface (DRS/CES) accompagnées d'ensemencement des graines et noix d'espèces ligneuses et d'herbacées et ou des techniques de régénération naturelle assistée (RNA) ;	-	-	5 000 000
Enrichir d'autres zones dégradées propices à la plantation d'espèces locales d'utilité diverses et produites en pépinière.	-	-	500 000
Le suivi de la réalisation des travaux (DRS/CES, ensemencement/plantation, suivi des régénérations etc.) ;	-	-	1 000 000
Achat de matériel pour les travaux de restauration	-	-	2 500 000
Main d'œuvre	-	-	12 000 000
Réparer la niveleuse	1 684 000	-	-
Ouvrir des pare feu autour des plantations réalisées dans le complexe (plantations 2013, autres plantations et forêt naturelle).	9 000 000	-	-
Mettre en place la structure chargée de la gestion du complexe.	7 000 000	-	-
Acheter 3 véhicules + 1 tracteur avec 2 remorques	63 300 000	-	-
Acheter de 17 motos	9 265 000	-	-
Acheter un avion	450 000 000	-	-
Achat de 5 motos gendarmerie de Baguinéda	2 500 000	-	-
Salaire surveillants 43	-	15 480 000	15 480 000
Salaire superviseur 5	1 500 000	6 000 000	6 000 000
Pilotes	6 000 000	24 000 000	24 000 000
Communication	1 740 000	2 850 000	2 746 000
Organiser des réunions périodiques TAM VOYAGES - DNEF	150 000	-	-
Emission radio	1 200 000	6 100 000	5 800 000
TOTAL PAR ANNEE	839 974 000	914 694 250	896 232 000
TOTAL GENERAL	2 651 980 250		